

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 31 janvier 2018 - 16h30

Présents : Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, Nadège Rancon, Denis Teste, Frédéric Roux

Pouvoir(s) : Eric Armand à Antoine,

Absent(s) : Sylvie Recordier, Laurence Cocquet, Jean-Charles Fournon

Secrétaire de séance : Frédéric Roux

A l'ordre du jour :

1 – Validation du bail commercial pour le salon de coiffure de Madame Audrey Leca,
2 - Questions diverses.

- 1– Après lecture du projet de bail commercial pour le salon de coiffure de Mme Audrey Leca et après y avoir apporté quelques petites corrections, le bail est adopté à l'unanimité pour un montant locatif de 250€ par mois.
- 2– Il a été demandé par le maître d'oeuvre du lotissement « La Syrha » qu'une fois les travaux de voirie achevés, la mairie reprenne les réseaux comme cela était prévu avec le lotissement des « Jardin de Jallia »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôt ses travaux à 17h30

Christine Fossion